



<https://latribunelibre.com/emploi/expert-dommage-f-h-2>

Expert dommage F/H

Description

En tant qu'expert mandaté par les compagnies d'assurance, votre mission consiste à mener et réaliser des expertises pour les ouvrages de bâtiment ou de génie civil.

Voici concrètement ce que cela implique :

- Empathie et pédagogie : faire preuve d'empathie et de pédagogie pour accompagner au mieux les clients sinistrés dans le cadre des garanties contractualisées. Comprendre leurs préoccupations et expliquer les procédures avec clarté.
- Analyse et cause de sinistre : mobiliser vos connaissances, votre expérience pour analyser et déterminer les causes du sinistre. Cela peut inclure des investigations sur les lieux, l'examen des dommages et la recherche des facteurs responsables.
- Validation des garanties : valider les garanties contractuelles en fonction des constatations faites lors de l'expertise. S'assurer que les dommages soient couverts par les garanties souscrites par les clients.
- Chiffrage des dommages : évaluer les dommages subis par l'ouvrage et chiffrer les réparations nécessaires.
- Rédaction de rapport d'expertise : rédiger les rapports d'expertise détaillés à destination des compagnies d'assurance.

Qualifications

Ce qu'il vous faut pour réussir :

- Titulaire d'un Bac +2 obligatoirement.
- Expérience minimum d'un an dans le domaine de l'expertise concernant les spécialités généralistes, bâtiment, perte d'exploitation, marchandises/matériels, sécheresse.

Organisme employeur

Hays France

Type de poste

Temps plein

Secteur

ACTIVITÉS DES AGENCES DE PLACEMENT DE MAIN-D'OEUVRE

Lieu du poste

76540, ROUEN, ROUEN, France

Salaire de base

40000 € - **Salaire de base**
40000 €

Date de publication

30 août 2024 à 19:02

Valide jusqu'au

29.09.2024